

DOCAPOST INNOVE AVEC LA 1^{ère} SOLUTION D'ARCHIVAGE NUMERIQUE POUR L'ECOSYSTEME BLOCKCHAIN

DOCAPOST, filiale du Groupe La Poste, experte dans l'accompagnement des entreprises dans leur transformation numérique, propose la première solution d'archivage blockchain. Ce nouveau service certifié NF461, ISO 27001, ISO 9001, et agréée par le SIAF s'intègre nativement aux différentes blockchains du marché pour répondre au besoin d'archivage des documents contractuels associés aux transactions.

Technologie de stockage et de transmission d'informations, la blockchain constitue une base de données qui contient l'historique – sous forme de transactions – de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création et qui permet à chacun de vérifier sans intermédiaire la validité de la chaîne.

La solution d'archivage numérique de DOCAPOST permet à chaque acteur de l'écosystème blockchain de renforcer son offre de valeur par une solution de conservation des documents associés aux transactions chez un tiers de confiance.

« Cette innovation technologique s'adresse à tous les professionnels désireux d'allier la puissance, la rapidité et l'immuabilité de la blockchain et des smart contracts avec la conformité réglementaire de conservation documentaire », précise Olivier SENOT, Directeur du Développement des nouveaux services Dématérialisation de DOCAPOST. « Avec ce service d'archivage numérique, DOCAPOST apporte aux utilisateurs le meilleur de la technologie blockchain et de la conservation documentaire : fiabilité de la transaction paire à paire et opposabilité des documents. »

FIABILITE, CONFIDENTIALITE ET TRANSPARENCE GARANTIES

Lors d'une transaction blockchain, avec l'offre DOCAPOST, les parties peuvent exposer dans la blockchain la preuve de l'archivage du document associé à cette transaction.

L'objectif est de passer d'un statut de « Proof of existence » délivré par la blockchain au statut de « Proof of integrity » apporté par le respect du principe d'archivage commun à tous les textes sur la dématérialisation, ajoutant une caution juridique à l'échange.

C'est un moyen simple de prouver l'existence d'un contrat entre deux parties, par exemple : un contrat d'assurance pour un conducteur ou un locataire, un mandat immobilier etc...

ANTICIPER DEMAIN

La dématérialisation des échanges repose sur un écrit contractuel aujourd'hui électronique, devant légalement être archivé selon des conditions strictes et réglementaires, réunies dans la solution d'archivage numérique de DOCAPOST, d'ores et déjà certifiée NF461, ISO 27001, ISO 9001, et agréée par le SIAF (Service Interministériel des Archives de France).

À propos de DOCAPOST

Filiale du Groupe La Poste, DOCAPOST accompagne ses clients dans leur transformation numérique et mobile. DOCAPOST permet aux entreprises, aux collectivités et aux administrations d'optimiser et digitaliser leurs processus métier et leurs relations avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs et les citoyens. DOCAPOST propose des solutions sur mesure ou clés en main, allant du conseil à la co-création d'offres innovantes. DOCAPOST regroupe près de 5 000 collaborateurs répartis sur 60 sites en France et a réalisé 455 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016. DOCAPOST est également présent dans de nombreux pays - Etats- Unis, Angleterre, Espagne, Mexique... L'offre de DOCAPOST est auditée et labellisée par des organismes indépendants pour en garantir la totale fiabilité.

CONTACTS PRESSE

LE PUBLIC SYSTÈME PR pour DOCAPOST

Raphaël Soudan : rsoudan@lepublicsysteme.fr / 01 58 65 00 73
Charlotte Barotin : cbarotin@lepublicsysteme.fr / 01 41 34 20 97